Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement. Date limite : 20 mars 2025

Contrat ponctuel Cidre - 27 mars 2025

entre **« La ferme du Champ de la Vallée – Adrien Sallard »**
Route d'Argentan – 61600 La Ferté-Macé

et **Les adhérents de l'AMAP En Seine, brin d'Orge !**
47, avenue du 18 avril – 91200 Athis-Mons

Ce contrat instaure un partenariat avec Adrien Sallard, producteur cidricole à La Ferté-Macé dans l'Orne. Tous les produits sont labellisés bio.

OBJET DU CONTRAT

- L'objet de ce contrat est **une livraison ponctuelle de cidre, jus de pomme, poiré, jus de poire et vinaigre de cidre.**
- Sauf contre-ordre, **les bouteilles seront distribuées dans la salle municipale en face de la Poste** (13 place du maréchal Leclerc) **le jeudi 27 mars 2025**.

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR.

- **Être transparent** sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents.
- **Fournir les bouteilles pour la date indiquée.**
- **Prévenir l'association** en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie, etc.). En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion réunissant le gestionnaire du contrat et le producteur.
- **Permettre aux adhérents de visiter la ferme** (visite organisée avec le gestionnaire du contrat).

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'AMAP ESBO)

- **Venir chercher les bouteilles à la date prévue de livraison.** En cas d'empêchement, un tiers peut venir les récupérer ou ils peuvent être proposés aux intermittents via le site web de l'association (www.enseinebrindorge.fr). Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.
- **Participer régulièrement** à la distribution des produits de 19h à 20h30.
- **Être compréhensif vis-à-vis des possibles aléas climatiques et autres imprévus inhérents à l'activité agricole.**

SOUSCRIPTION ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue au moment de la souscription par **1 chèque libellé à l'ordre de «Adrien Sallard».**
- **Le chèque est à remettre avec le contrat signé.**

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP *En Seine Brin d'Orge* » à jour de ma cotisation 2024/2025

Nom : ..... N° adhérent : .....

Adresse : .....

Courriel :..... Tél : ..... Souscris selon le tableau suivant :

Produit	Conditionnement	Prix	Quantité	Total
Cidre brut TERROIR (75cl)	Carton de 6 bouteilles	26 €		
Cidre brut TERROIR (33cl)	Carton de 6 bouteilles	12 €		
Cidre demi-sec FRUITÉ (75cl)	Carton de 6 bouteilles	26 €		
Cidre demi-sec FRUITÉ (33cl)	Carton de 6 bouteilles	12 €		
Cidre TRIPLE (75cl)	Carton de 6 bouteilles	30 €		
Cidre TRIPLE (33cl)	Carton de 6 bouteilles	15 €		
Cidre EXTRA-BRUT (75cl)	Carton de 6 bouteilles	26 €		
Carton TRADITIONNEL	Carton de 6 bouteilles : 1 Terroir, 1 Fruité, 1 Poiré, 1 jus de pomme, 1 jus de poire, 1 vinaigre	26 €		
Carton DÉCOUVERTE	Carton de 6 bouteilles : 1 Terroir, 1 Fruité, 1 Triple, 1 Extra-brut, 1 Poiré, 1 jus de pomme	26 €		
Poiré (75cl)	Carton de 6 bouteilles	30 €		
Poiré (33cl)	Carton de 6 bouteilles	15 €		
Jus de POMME (1L)	Carton de 6 bouteilles	19 €		
Jus de POMME (5L)	Bag in Box	15 €		
Jus POM'POIRE	Carton de 6 bouteilles	22 €		
Jus de POIRE (1L)	Carton de 6 bouteilles	22 €		
Vinaigre de cidre (75cl)	Bouteille à l'unité	5,50 €		
Retour consigne bouteilles cidres et poiré 75cl		- 0,30 €		
			TOTAL	

Fait à Juvisy-sur-Orge le *Signature de l'adhérent* *Signature du producteur*